

Défense Nationale et Budget

« À une époque de supercherie universelle, dire la vérité devient un acte révolutionnaire. »
(George Orwell, romancier et journaliste britannique).

Rappels de la situation de nos Armées.

Dans un article précédent, j'avais présenté la Loi de Programmation Militaire 2014-2019 qui prévoyait des ressources d'un montant de 190 milliards d'euros.

J'avais déploré :

1-Un budget de la défense en baisse qui ne prenait pas en compte l'inflation et tablait sur des ressources exceptionnelles et aléatoires d'un montant de 6 milliards d'euros. Il restait stable chaque année à 31,4 milliards d'euros jusqu'en 2017 et devait être légèrement augmenté les deux dernières années de la programmation, respectivement à 31,78 et 32,5 milliards d'euros.

A titre de comparaison, les Français dépensent plus de 45 milliards d'euros chaque année pour leurs assurances, presque 50 % de plus que le budget de la défense, qui n'étant qu'en troisième position derrière la charge de la dette et l'Education Nationale, est pourtant la meilleure assurance de la Nation.

C'est ainsi qu'en vingt cinq ans notre pays qui consacrait 3 % de son PIB à la Défense diminuait son effort à 1,5% en 2011 et à 1,1 % en 2025.

2- Des effectifs fortement diminués. En six ans, la Défense devait perdre encore 34000 postes qui venaient s'ajouter aux diminutions de la précédente LPM. Entre 2008 et 2019, 82000 postes devaient être supprimés.

3-Des matériels vétustes avec par exemple des avions ravitailleurs et de transport qui datent du début des années 60 et des véhicules blindés, des hélicoptères Puma de l'Armée de terre âgés de presque 40 ans.

Tendance actuelle :

Depuis 1963, après la guerre d'Algérie et les affaires de Bizerte en Tunisie, la France a pris part à plus de 228 opérations extérieures, que ce soit seule ou dans le cadre d'une coalition ou d'une opération de maintien de la paix des Nations unies.

Depuis 1977, nos armées ont été impliquées dans 40 opérations : Mauritanie, Zaïre, Tchad, Centre Afrique, Comores, Togo, Gabon, Rwanda, Côte d'ivoire, Djibouti, Somalie, Afghanistan, Libye, Irak, Mali, Syrie.

Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais en guerre. Nos opérations s'installent dans la durée avec pour corollaire une usure des personnels et des matériels. Le terrorisme international, incarné par Daesh et ses affiliés, a désigné notre pays comme cible.

Le Chef d'Etat Major des Armées a déclaré « *Nos adversaires ne sont pas des individus isolés ou désorganisés; ce sont des groupes armés terroristes, islamistes radicaux, structurés, entraînés et déterminés. Ils ont leurs foyers au Levant, au Sahel et en Libye; leurs relais se déploient dans toute l'Europe ; leurs ramifications s'étendent à l'intérieur de nos frontières. Ils savent donc utiliser une forme de profondeur stratégique. La menace du non-droit est là ; non plus à nos portes, mais déjà au cœur de notre territoire, en Belgique, en Europe. Les modes d'action des terroristes, sont jusqu'aboutistes, fanatisés* »

Le général Pierre de Villiers, le répète depuis des mois « *A mission nouvelle, moyens nouveaux* ».

Pour la défense de l'avant, en Irak, en Syrie, en Jordanie, aux Emirats, au Mali, notre aviation de combat arrive à un « *taux d'engagement hors normes* », l'Armée de l'air française est « *en limite de ses possibilités*, comme vient de le rappeler son chef d'Etat major. Elle est en première ligne sans interruption depuis ses premiers engagements en Mauritanie en 1977 tout en assurant sa part de dissuasion nucléaire, de police du ciel et de défense aérienne au dessus du territoire national, de participation à des exercices interalliés de l'OTAN. On peut déplorer que dans une émission récente de télévision portant sur les moyens de défense de la France contre le terrorisme, le rôle essentiel de notre Armée de l'air ait été occulté au point d'attribuer sans aucune objectivité au porte-avions, une part disproportionnée dans les bombardements de cibles au sol. Maintenant, ce dernier rentre à Toulon mais nos aviateurs restent et poursuivent le combat.

Notre Armée de Terre, nos forces spéciales au Mali, en Afrique de l'Ouest, dans la bande Sahélo-Saharienne, en Afrique Centrale, combattent dans des conditions difficiles qui usent les personnels et mettent à dure épreuve des matériels vieillissants.

Sur notre propre territoire, depuis les attaques de l'EI, l'opération Sentinelle a été déclenchée. Au total, ce sont donc à nouveau entre 8000 et 10 000 soldats qui arment cette seule opération qui viennent s'ajouter aux 8 000 déjà déployés dans les OPEX.

En Libye, la situation devient préoccupante et il n'est pas exclu d'envisager de recourir à de futures frappes contre Daesh qui s'installe de plus en plus dans ce pays. Se posera alors la question de l'emploi des avions de combat du porte-avions, compte tenu de son indisponibilité pendant 18 mois pour une révision majeure et fait de lui, à intervalles réguliers, un intermittent de la défense. Ses chasseurs pourraient être déployés sur des bases amies ou alliées en Méditerranée ou ailleurs, comme le fait notre Armée de l'air. Mais certains esprits chagrins seraient tentés de penser que pour combattre sur les théâtres d'opérations actuels, les capacités de frappes aériennes sont plus importantes que la possession d'un unique porte-avions, incapable d'assurer une continuité de service, faute de ne vouloir en construire un second.

Compte tenu de toutes ces menaces nouvelles, le gouvernement a réexaminé la LPM en y apportant des améliorations :

- 1- **Un effort financier** de 3,8 Md€ supplémentaires sur 2015-2019, dont :
 - 2,8 milliards d'euros pour la fonction Protection
 - 500 millions d'euros pour l'entretien programmé des matériels
 - 500 millions d'euros pour les opérations d'armement

2 - **Une moindre déflation** de 18 750 postes pour :

- Renforcer dans la durée la posture de protection sur le territoire national ainsi que ses approches maritimes et aériennes.
- Faire face aux menaces dans le cyberspace.
- Répondre à l'augmentation des besoins en renseignement.

3 - **Une Politique des réserves** qui vise augmenter les effectifs de 28 000 à 40 000 personnes.

4 - **Un effort significatif sur les équipements et la disponibilité des matériels** dans les domaines :

- De l'Aéromobilité : 7 Tigre et 6 NH90/TTH supplémentaires.
- Du Renseignement : acquisition d'un 3ème satellite d'observation spatiale et d'une charge utile ROEM sur drone Reaper.
- des Forces spéciales : armement de deux C130 et renouvellement du parc de jumelles de vision nocturne.
- Des Moyens navals : anticipation du programme de frégates de taille intermédiaire (FTI), acquisition d'un bâtiment multi-mission supplémentaire et acquisition patrimoniale de quatre bâtiments de soutien et d'assistance.
- Des Moyens aériens : avancement de la livraison des trois derniers avions ravitailleurs sur les douze commandés (le premier arrivant en 2018), achat de quatre C130, acquisition de vingt cinq pods TALIOS Thales supplémentaires pour le Rafale et le Mirage 2000.

Mais il faut rester vigilant, car pour le budget, quelle que soit la programmation budgétaire initiale, quelles que soient les déclarations d'intention, on peut toujours craindre le grignotage progressif en gestion des ressources financières du Ministère de la défense.

En particulier, il est indispensable de souligner que les Opérations extérieures, Sentinelle et la modification de la cible des effectifs génèrent environ un milliard d'euros de surcoûts. Une décision de non remboursement sur la durée de la LPM de l'opération Sentinelle reviendrait à annuler la totalité des ressources dédiées à la régénération des équipements, ainsi qu'une partie de celles dédiées à l'achat de matériels.

Le moral dans les Armées

Le Haut Comité à l'Evaluation de la Condition Militaire - le HCECM – a écrit dans son dernier rapport "*il existe parfois un sentiment d'une insuffisante considération par rapport à celle accordée aux autres catégories sociales*".

Les personnels sont fortement sollicités car ils cumulent le poids des opérations extérieures et de l'opération sentinelle, souvent au prix de permissions non prises, de périodes de récupérations remises à plus tard, de remises en condition opérationnelle passées à la trappe avant de repartir combattre.

Les militaires ne sont pas des robots, ce sont des êtres humains, ils ont des familles, et ce n'est pas en leur disant de se taire, que leur dévouement et leur adhésion aux décisions politiques resteront sans faille. Hormis leur forte présence visible lors de l'opération Sentinelle ou du 14 juillet, on ne les voit jamais dans les rues manifester leur mécontentement comme les Policiers le font pour dénoncer, à juste titre, leurs conditions de travail.

Ils n'ont pas de syndicat pour défendre leurs intérêts.

Tous les officiers généraux en activité comme ceux placés en deuxième section et non rayés des cadres, sont tenus à un devoir de réserve précisé dans l'article L. 4121-2 du code de la défense qui prévoit que les opinions ou croyances notamment philosophiques, religieuses ou politiques sont libres sous réserve qu'elles ne soient exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. Néanmoins, ce devoir de réserve ne devrait pas empêcher un haut responsable en activité soucieux de l'intérêt général et sans risquer des sanctions, de dire la vérité à nos élus qui, en notre nom, votent les lois et les budgets.

Et que penser de la demande formulée par un membre de la commission des affaires étrangères, de la Défense et des forces armées du Sénat, au Chef d'Etat Major des Armées lors d'une audition, « *des militaires retraités critiquent sans cesse la politique menée par le gouvernement ! Avez-vous la compétence et la qualité pour les rappeler à l'ordre ?* »

Doit-on comprendre qu'un militaire en retraite et donc rayé des cadres, quel soit son grade obtenu, est privé de sa liberté de parole ?

On peut être scandalisé que de tels propos aient pu être tenus par un Sénateur qui, malgré ses fonctions, semble ignorer que les retraités militaires ne sont plus placés sous l'autorité du CEMA et que nul devoir de mutisme ne leur est imposé.

Ce serait parfait si toute la communauté militaire retraitée pouvait rester silencieuse in vitam aeternam en lui déniait le droit de porter des jugements sur la politique de défense, et de faire bénéficier notre communauté de défense d'une expérience acquise pendant de nombreuses années passées au service de la France, souvent sur des théâtres d'opérations. La « *grande muette* » par obligation ne s'exprime pas. On pourrait donc la dépouiller sans qu'elle se récrie et la laisser mourir en silence dans l'indifférence générale.

Certains rêvent peut-être de revenir au bon vieux temps des militaires sans droit de vote sous prétexte qu'ils n'avaient pas à prendre part au débat politique.

En effet, si tout le monde sait que les femmes ont pu voter pour la première fois le 29 avril 1945 aux élections municipales, en revanche beaucoup ignorent que les militaires ont dû attendre leur tour pendant plus d'un an, pour devenir eux aussi, des citoyens à part entière et prendre part aux élections législatives de juin 1946.

On ne peut s'empêcher de penser à tous ces militaires d'active qui ont combattu dans les deux conflits mondiaux, comme des citoyens de seconde zone, sans droit de vote et morts en silence pour la France en défendant des valeurs démocratiques qui leur étaient refusées.

Désolé, mais seul l'esclave ne dit jamais non.

Nous devons donc rester attentifs à ces femmes et ces hommes qui enchaînent les missions sans se plaindre et avec courage, supportent les dysfonctionnements du système de paiement des soldes Louvois, qui font passer leur devoir avant leurs droits; ils ont besoin de notre reconnaissance et de notre soutien. A trop tirer sur la corde, elle finit par casser.

Ceux qui ont fait le choix de défendre la Patrie ne sont pas comme l'a décrit Lewis Mumford, un historien américain " *Heureusement pour l'humanité, l'armée a souvent été le refuge des esprits de troisième ordre* ".

Les cursus universitaires non usurpés d'une majorité de nos cadres, que beaucoup pourraient nous envier, démontrent, si besoin était, l'excellence de la formation continue dans nos armées, dans les Écoles Supérieures de Guerre en France ou chez nos alliés de l'OTAN, au Centre des Hautes Études Militaires, à l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale voire à l'Institut d'études politiques ou dans des Grandes Écoles d'Ingénieurs.

Un point sur quelques Armements

Bombes

L'intensification des frappes contre Daesh pose un problème de taille à la France. Selon Le Monde, le ministère de la Défense a été contraint « de commander en urgence aux industriels américains qui les fabriquent, quelques centaines de bombes guidées ».

Nous avons un problème actuellement concernant la capacité française à produire des corps de bombes. C'est un sujet d'inquiétude concernant notre souveraineté et notre sécurité d'approvisionnements. Et cela d'autant plus que le seul fabricant français, la Société des ateliers mécaniques de Pont-sur-Sambre (SAMP), se trouve actuellement dans une situation extrêmement délicate.

L'Armée de l'air française visait à l'origine du programme 4 200 munitions. Les lois de programmation militaire 2009-2014 et 2014-2019 ont réduit ces quantités. Les munitions servent de variable d'ajustement.

Les industriels insistent avec raison sur la nécessité de leur permettre de s'inscrire dans le long terme et de se voir proposer des contrats pluriannuels plutôt qu'une succession de petites commandes au cadencement aléatoire. Ces contrats sont la meilleure garantie non seulement du maintien du tissu industriel, mais également de la compétitivité sur le marché national et international, ainsi que des investissements et de la recherche.

FAMAS

Après quarante ans de bons et loyaux services, le Famas prendra sa retraite en 2017.

Un appel d'offres a été lancé. Pour ce marché évalué entre 300 et 400 millions d'euros, les entreprises pour être autorisées à répondre, doivent réaliser un chiffre d'affaires annuel d'au moins 80 millions d'euros et ce depuis plus de trois ans. Il n'y a plus de Manufacture d'armes de Saint-Étienne (MAS) et de Tulle (MAT). Le seul candidat français, la société Verney-Carron, avec ses 12 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, spécialisée dans la fabrication d'armes de chasse et de Flash-Ball n'a pas fait le poids.

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 précise que l'armement léger ne relève pas des matériels stratégiques. La DGA a donc toute latitude pour acheter ses fusils d'assaut "sur étagères", auprès de pays européens qui ont conservé une industrie d'armement léger et un savoir faire.

Le candidat français est donc écarté. Il sera dès 2017 remplacé par un fusil d'assaut de fabrication européenne. Adieu, notre vieux clairon !

En 2016, la France devra faire son choix dans une liste de cinq offres :

- Beretta Defense Technologies (Italie),
- FN Herstal (Belgique),
- Heckler und Koch (Allemagne),
- HS Produkt (Croatie),
- Swiss Arms (Suisse).

En conclusion

On peut se féliciter de voir nos budgets militaires repartir à la hausse après que nos dirigeants aient fait le constat que le monde était devenu moins sûr, surtout en mettant un nom sur un ennemi identifié qui a déclaré la guerre à la France et que nous combattons à l'extérieur mais aussi sur notre propre territoire.

Néanmoins, nous restons encore éloignés des recommandations formulées lors du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Newport en 2014, fixant comme objectif de consacrer 2 % du PIB à notre défense à horizon de 2025. En d'autres termes, sauf à augmenter le PIB, faudrait-il envisager de privilégier l'Etat régalien, armée, police, justice au détriment de l'Etat providence ? Si vis pacem para bellum.

Cette tendance à la hausse se confirme dans des pays de l'Europe de l'Est et en particulier en Pologne pour des raisons différentes. Tous s'inquiètent du retour politique sur la scène internationale de la Russie qui s'appuie sur une modernisation de ses moyens militaires dont l'efficacité des forces aériennes et navales a été mise en évidence dans ses frappes contre Daesh en Syrie au point de débloquer sérieusement la situation sur le terrain. Ils soupçonnent Poutine de vouloir envahir ses anciennes possessions de l'URSS et de rebâtir un empire russe. Pour l'instant, il est difficile d'envisager un tel scénario, car aussi longtemps que nous disposerons de forces nucléaires de dissuasion, la raison l'emportera comme ce fut le cas pendant toute la durée de la guerre froide.

Même l'Allemagne dont le militarisme a été mis sous le boisseau depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a suivi la même dynamique et pour la première fois, son budget militaire dépasse celui de la France. On peut espérer que ce pays sera mis à contribution de manière significative pour soutenir les opérations militaires françaises actuelles avec des combattants déployés en nombre sur le terrain.

Si le réarmement à l'Ouest devait arriver à son terme, il serait bien utile pour détruire en toute priorité le seul ennemi commun de l'Occident, et de la Russie également : Daesh!

Combien d'attentats faudra-t-il encore subir en Europe avant de prendre réellement conscience de cette réalité ?

Jean Menu Général (2SR)